

— Edito

Chères amies, chers amis,

Le premier Conseil d'administration de l'année 2020 a été consacré au débat d'orientation budgétaire sur la gestion directe (délégations, siège, entreprises adaptées,...).

C'est un moment important pour mettre en perspective les moyens de l'association sur les trois années à venir. La situation financière de notre mouvement reste fragile. Certes, les dépenses sont maîtrisées et APF Entreprises continue à être dans une dynamique de développement. Mais le défi que nous devons encore relever est celui du développement des ressources privées.

C'est pourquoi nous devons investir dans la communication afin d'augmenter la

notoriété de l'association et renforcer nos actions en direction des donateurs, des testateurs et des mécènes.

Une communication également au service de notre plaidoyer et de nos actions. Majeur, l'enjeu de la communication s'appuie sur la marque APF France handicap à laquelle il s'agit désormais de donner plus de cohérence, de visibilité et d'attractivité.

Ce début d'année 2020 a été riche : la conférence nationale du handicap avec l'annonce forte du Président de la République de retirer l'AAH dans le périmètre du RUA. Même si nous n'avons pas pu organiser notre journée de mobilisation sur les ressources le 5 mars, nous devons rester mobiliser sur le sujet : prenons au mot le

Président de la République qui a parlé « d'allocation digne » ! Une avancée : la suppression de la barrière d'âge de 75 ans de la PCH (la loi a été publiée le 6 mars dernier). Enfin, beaucoup d'entre-vous se sont investis pour interpellier les candidats aux élections municipales.

Notre vie associative va être marquée dans les prochaines semaines et mois par le déploiement des réseaux thématiques, les élections au CA en mai et, bien sûr, l'AG du 20 juin au Havre à laquelle nous vous attendons nombreux.



Alain Rochon
Président

— Démission d'un membre du conseil d'administration

Carolyne Dexte a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas – pour des raisons personnelles - poursuivre son engagement en tant qu'administratrice au sein du Conseil d'administration d'APF France handicap, non sans proposer ses services pour poursuivre la représentation d'APF France handicap dans certaines instances, notamment concernant la prévention et la sécurité routière. Le Conseil d'administration formule sa reconnaissance d'une façon générale à Carolyne pour ces années passées au Conseil.



FOCUS sur

Projet stratégique de communication

L'association dispose de nombreux atouts : une dynamique soutenue par de nombreux acteurs, une démocratie participative réelle, la reconnaissance par nos interlocuteurs de la qualité de nos actions et de nos compétences. L'association porte, depuis sa création, **une réelle capacité d'entreprendre et d'innover**.

Cependant, des fragilités existent : le changement de nom a réduit notre notoriété et le public ne connaît pas l'ensemble de nos actions (délégations, offre de services, entreprises adaptées...). Il y a un hiatus entre le mouvement et l'offre de service et nos ressources privées n'augmentent pas suffisamment.



4 axes prioritaires :

Renforcer le sentiment d'appartenance, la cohésion :

Le nouvel Intranet constituera un outil central pour diffuser plus largement les informations, rendre plus lisible notre organisation et valoriser les actions et projets de tous les acteurs. Ce faisant, il permettra de **renforcer le lien entre mouvement et offre de service**. Ce sera l'occasion de communiquer sur des thématiques transversales (RSE, Paris 2024, accès aux droits..).

Soutenir le plaidoyer :

La communication poursuivra son soutien aux plaidoyer (rédaction des documents de plaidoyer et diffusion en interne et en externe). **Elle participera à la définition de plans d'actions et proposera de nouveaux outils pour soutenir le réseau et pour mobiliser le public et les influenceurs autour de nos actions.**

Deux objectifs,

- **en interne** : Développer le sentiment d'appartenance à l'association, par l'ensemble des acteurs (adhérents, usagers, salariés, bénévoles, ...)
 - **en externe** : Promouvoir la marque "APF France handicap" et renforcer la reconnaissance et la visibilité de l'association.
-



Développer l'attractivité grâce à la marque "APF France handicap" :

De nouveaux outils seront proposés pour promouvoir la marque et les actions de l'association (plaquette APF France handicap, documents thématiques, kakemono). **Une campagne de publicité sera réalisée**. La stratégie digitale d'engagement sera poursuivie et amplifiée (présence de l'association sur internet avec son site national, les blogs, les sites thématiques et sur les réseaux sociaux). **La recherche d'un parrain (ou d'une marraine) sera relancée.**

Ressources :

Un travail commun est engagé avec la direction du développement des ressources pour faire évoluer les messages adressés aux donateurs et pour **développer des actions multicanales** (mailing, street marketing et digital). **Le développement de la collecte digitale sera poursuivi.**

Les réseaux thématiques

Après plus d'un an de mise en place, le conseil d'administration a souhaité faire un point d'étape sur les réseaux thématiques.

Pour renforcer le fonctionnement démocratique de l'association, les réseaux thématiques visent à mobiliser des expertises pour co-construire les revendications d'APF France handicap et à collecter des témoignages dans le réseau pour renforcer le lien entre les élus et le conseil d'administration.

Les régions (Conseil APF de région et Direction Régionale) doivent jouer un rôle central dans la dynamique des réseaux thématiques. Aujourd'hui, 4 réseaux thématiques fonctionnent : "Accessibilité & conception universelle", "Santé", "Compensation du handicap" et "Europe & international".

Le conseil d'administration souhaite que les réseaux concernant les autres thématiques soient constitués en 2020. Pour cela, le conseil d'administration a actualisé le cadre de fonctionnement de ces réseaux thématiques (Repère n°11) et un nouvel appel à participation sera adressé au réseau dans le 1er trimestre 2020.

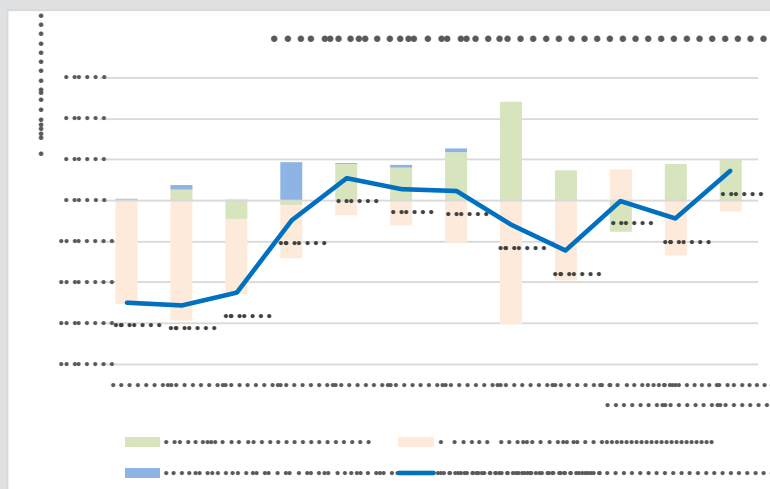


Débat d'orientation budgétaire 2020-2022

Ce débat d'orientation budgétaire a porté sur la gestion directe de notre association (délégations, entreprises adaptées, siège, ...).

Malgré un contexte économique plutôt favorable (contexte positif pour les entreprises adaptées), les données propres aux associations sont beaucoup moins encourageantes, notamment concernant la baisse des dons.

Il est important de regarder l'évolution du résultat de la gestion directe de 2011 à 2019 puis son évolution possible jusqu'à 2022 :



La commission souligne que les dépenses sont maîtrisées et qu'il est important d'accentuer nos ambitions de développement de nos ressources privées, notamment pour le mouvement :

> **une nouvelle stratégie de développement du mécénat et de la philanthropie**, vise à cibler davantage les donateurs et testateurs "à valeur" c'est-à-dire relativement aisés, plutôt que de développer le volume de donateurs.

Il convient d'opérer une montée en puissance en structurant une démarche cohérente entre l'échelon local, régional, national, et en améliorant la connaissance des actions à financer, les outils et discours de collecte.

> **les legs demeurent une priorité** : il s'agit de mieux identifier nos donateurs susceptibles de devenir testateurs. Les budgets "promotion des legs" sont renforcés.

> **pour ce qui est des mailings, une révision complète de nos méthodes** est en cours : sélection des donateurs "à valeur", **développement du multicanal**, amélioration de l'efficacité des campagnes, investissement renforcé sur le prélèvement automatique et **réflexion sur les contenus** (diversification des audiences). En 2019, nous avons changé d'agence marketing.



- Rapports des commissions



Commission prospective et innovation dans l'offre de service

Cette première commission de l'année 2020 a permis de continuer les travaux portant sur l'analyse contextuelle des politiques actuelles relatives à l'emploi des personnes en situation de handicap, et plus particulièrement le lien entre les CDD tremplin et l'emploi accompagné.

Parmi les dossiers étudiés, l'un a porté sur le projet de regroupement d'autorisation de foyer. Un point a été fait sur la réforme des autorisations des établissements et services médico-sociaux, issue de la mise en œuvre de la "réponse accompagnée pour tous" qui émane des recommandations du Rapport Piveteau de 2015. Cette réforme vise à restreindre l'hyperspécialisation du secteur médicosocial dont le rapport précité a montré qu'elle constituait un facteur de blocage à l'entrée et au suivi des ESMS.

La commission a également entamé un travail sur les GEM (groupes d'entraide mutuelle) pour analyser ces formes récentes d'offre de service. Dans le même esprit que l'habitat inclusif, celles-ci offrent des possibilités d'accompagnement extra-institutionnelles largement assises sur la pair-aidance. Les GEM devraient compléter avantageusement l'éventail des prestations proposées par l'offre de service d'APF France handicap.

Commission finances-ressources

Au-delà de la préparation du débat d'orientation budgétaire en CA et de l'examen du BP 2020 pour la gestion directe, la commission finances a fait le point sur plusieurs secteurs de l'association.

Sur les entreprises adaptées, elle a rencontré Serge Widawski, directeur national d'APF Entreprises. Un secteur en croissance : +3% en 2019 et +6% en 2020, et ce malgré quelques pertes importantes de marchés. De fait, APF Entreprises développe une stratégie de diversification des marchés dans presque toutes nos entreprises adaptées pour éviter une trop forte dépendance à un seul client et continue à diversifier ses activités. Elle s'oriente notamment sur le secteur de la mode éthique par un très beau partenariat avec un grand nom du luxe.

Commission vie du mouvement

La commission vie du mouvement a consacré une bonne partie de ses travaux au thème de la ruralité. Il y a une très grande diversité de réalités : entre périphéries de grandes villes et "rural profond"... De nombreuses initiatives sont déjà prises dans le réseau. Il est proposé de développer une approche pragmatique pour apporter des solutions concrètes à des questions globales. Un "Atelier coopératif" sera organisé d'ici septembre 2020, il regroupera des acteurs d'APF France handicap, des membres d'organisations partenaires (Familles Rurales par exemple).

Il utilisera la méthode de l'hackathon qui permet d'allier innovation associative et mobilisation.

De plus, la commission a fait le point sur la démarche de suivi de la mise en œuvre du projet associatif, avec mise en ligne de la plateforme de partage des actions et les rencontres annuelles des acteurs par département.

Comme à chacune de ces réunions, la commission a fait le point sur l'animation du mandat 2019/2023, avec la validation de différentes cooptations, le suivi du cycle de formation des élus "Pour impulser le mandat" et la définition des indicateurs de réussite du mandat.

La commission a également rencontré l'équipe d'APF Évasion afin de faire le bilan de la saison 2019 et souligner l'importance de la question relative aux vacances.

Retrouvez le bilan des travaux 2019 de la commission vie du mouvement [en téléchargement ici](#)

Commission défense et promotion des droits et libertés

Dans le contexte du débat sur le revenu universel d'activités (RUA), la commission a consacré une journée sous la forme d'un séminaire et en présence de deux chercheurs sur les ressources.

La commission va poursuivre sa réflexion afin de proposer un positionnement actualisé sur les ressources, notamment sur le projet de revenu individuel d'existence.

La commission s'est ensuite consacrée

à l'actualité politique : adoption de la proposition de loi sur la compensation (des avancées grâce à APF France handicap, mais insuffisantes), le projet de loi sur les retraites, le RUA (la commission propose au CA de quitter la concertation avec le gouvernement).



— Principales délibérations

Concertation nationale sur le RUA

APF France handicap s'est engagée dans la concertation sur le RUA et notamment sur le débat de l'intégration ou non de l'AAH dans le périmètre dans le RUA.

Depuis 7 mois, nous participons à cette concertation en constatant que celle-ci a plus vocation à nous « vendre » la réforme qu'à l'aménager.

Notre position (pas d'intégration de l'AAH dans le RUA = ligne rouge). Nos arguments et nos demandes de simulations ne sont pas pris en compte. Et tout semble indiquer que l'Elysée et le gouvernement ont déjà arbitré.

Et le 6 février, à l'occasion du Conseil national du RUA, en présence des ministres, nous avons décidé de faire connaître notre intention de quitter la concertation, seuls ou en collectif...

Débat d'orientation budgétaire 2020-2022 et budget prévisionnel 2020

Le conseil d'administration approuve le rapport d'orientations budgétaires

du secteur en gestion directe de l'association pour les années 2020-2022 et arrête le budget 2020 du secteur en gestion directe de l'association se traduisant par un résultat à l'équilibre.

Vie associative

Cooptation d'une jeune au sein de la Commission nationale politique de la jeunesse (CNPJ)

Le conseil d'administration prend acte de la cooptation d'Elaine Decoeur au sein du 2e collège du CAPFR Auvergne Rhône-Alpes, au titre de la CNPJ.

Cooptation d'un membre au groupe national des parents en situation de handicap

Le conseil d'administration prend acte de la cooptation de Thierry Champagnat au sein du 2e collège du CAPFR Auvergne Rhône-Alpes, au titre du groupe national des parents en situation de handicap.

Elections du CAPFD de la Manche (50)

Le conseil d'administration prend acte des élections du CAPFD 50.

Face à une situation conflictuelle au sein de la délégation, le conseil d'administration sursoit à l'installation des membres du CAPFD et propose d'organiser une rencontre avec les acteurs locaux.

Election des représentants du CAPFD de Charente-Maritime (17)

Le conseil d'administration donne mandat aux représentants et suppléants du conseil APF de département pour assurer leurs missions dans le cadre du mandat 2019/2023 :

- Michel Brenault, pour assurer la mission de représentant départemental
- Evelyne Trouve, pour assurer la mission de suppléante

Cooptations au sein de trois CAPFD

Le conseil d'administration prend acte des cooptations au sein des

CAPFD suivant :

- Thierry Desmaris au sein du CAPFD de l'Ain,
- Manuel Quezada au sein du CAPFD du Rhône,
- Monsieur Marc Pouget, au sein du CAPFD de l'Hérault.

Offres de service

Choix d'une appellation pour le nouveau Pôle 04/05 "APF France handicap – Pôle des Alpes du Sud" – Région PACA

Le conseil d'administration valide l'appellation du Pôle des Alpes de Haute-Provence (04) et des Hautes-Alpes (05) "APF France handicap – Pôle des Alpes du Sud", et donne pouvoir au Directeur général d'APF France handicap.

Regroupement administratif des autorisations des FAM APF France handicap d'Aixe-sur-Vienne et de Limoges (Haute-Vienne) – Région Nouvelle Aquitaine

Le conseil d'administration autorise le regroupement administratif des autorisations des FAM d'Aixe-sur-Vienne et de Limoges dans le département de la Haute-Vienne.

Signature d'une convention de partenariat entre APF France handicap et le centre de simulation en santé PRESAGE sis à Lille – Région Hauts-de-France

Le conseil d'administration autorise la signature d'une convention de partenariat entre l'Université de Lille et APF France handicap permettant à APF France handicap d'utiliser les

outils du centre de simulation en santé PRESAGE de la faculté de médecine de Lille.

Représentations politiques

Représentation à la conférence nationale de santé

Le conseil d'administration désigne Béatrice Lebel pour représenter l'association à la Conférence nationale de Santé.

Représentation au conseil national de la sécurité routière

Le conseil d'administration désigne Carolyne Dexet (titulaire) et Jean-Luc Pons (suppléant), pour représenter l'association au Conseil national de la Sécurité routière.



– RDV agenda du CA

Janvier 2020



	POLITIQUES	INTERASSOCIATIFS	INTERNES
04		Invitation du CA par le Cercle Culturel DD75. Louvre	
05	CNCDH	Invitation MAIF: Colloque interassociatif Partenariats ESS- Education Populaire	
06	Audition MAE dans le cadre du CNCDH	Master Class interassociative+Croix Rouge avec Prosper Teboul	
08	Déjeuner avec Sophie Cluzel Réunion tel avec la Comex		
09	Commission permanente du CNCPH + Commission Emploi formation		Bureau
14		AG Collectif Handicap	
15		Voeux Conseil de l'ordre des architectes	
16	FIHFP - Comité d'animation	CA de SOSS, Santé Orale et soins spécifiques	
17	Rencontre à l'Elysées dans le cadre de la comex collectif handicap FIHFP - Comité national	CA de SOSS, Santé Orale et soins spécifiques	
18		Invitation CAP DEVANT à la présentation de nos projets associatifs	
19		Commissions	
20	Rencontre Marie Fontnel, Conseillère solidarités et santé d'Emmanuel Macron	Commissions	
21	FIHFP: Vidéo de communication	CA	
22	CNCPH plénière	CA	
23	Voeux de la Ministre des Sports		Commissions
24			Commissions/CA
25		Invitation du CA par le Cercle Culturel DD75. Grand Palais	CA
26		Conférence de presse résultats IFOP	
27	Rencontre Marie-Anne Montchamp Présidente CNSA		
28	COMEX		
29	Dîner avec Sophie Cluzel		

EN Direct **CA**



www.apf-francehandicap.org